

## Mesures structurelles et d'économie Deuxième service pour les enseignants?

**Le Conseil d'Etat a mis en consultation de nouvelles propositions d'économie visant spécifiquement le domaine de la formation. Face à ce nouveau défi, les associations représentant les enseignants regroupées au sein de la FEDE tiennent à rester solidaires. Elles doivent se prononcer sur ces mesures d'ici au 20 avril 2014.**

A peine le premier train de mesures d'économies avalisé et voilà que les enseignants sont à nouveau sollicités. Il s'agit d'examiner un nouveau paquet de propositions, visant à «maîtriser la croissance du nombre de postes dans le domaine de l'enseignement». Motif: le secteur de la formation représente à lui seul plus de 36% des charges de l'Etat, aussi nos autorités jugent-elles «acceptable» de lui demander une «contribution complémentaire», en vue de l'assainissement des finances cantonales. Développées en quatorze propositions, ces mesures doivent permettre de réaliser dans les 4,4 millions d'économie entre 2015 et 2016. Elles concernent en particulier les secteurs de l'enseignement primaire, du secondaire du deuxième degré II et de la formation professionnelle et touchent à la fois l'organisation des classes et le mode de rémunération des enseignants.

A ce stade, le ton et le préambule du Conseil d'Etat fâchent beaucoup d'enseignants. Vouloir économiser 40 postes sans toucher à la qualité de l'enseignement, c'est admettre que l'on manque d'efficacité. Quant à la symétrie des sacrifices entre les différentes filières de formation, elle peine à convaincre les représentants du corps enseignant. Car, pour beaucoup, les nouvelles mesures ne font qu'aggraver des conditions de travail déjà sé-



rieusement péjorées par une politique restrictive d'octroi des mesures d'appui. Le climat est également à l'incertitude pour ce qui est de la mise en place du concept d'intégration dans les classes.

Rappelons que les différentes associations de personnel réunies au sein de la FEDE ont accepté le plan d'économies de l'automne dernier, en exigeant 1) de maintenir le niveau des prestations et 2) d'éviter une péjoration de leurs conditions de travail. C'est dans le même état d'esprit que la FAFE et les autres organisations représentant le personnel enseignant se sont résignées aux sacrifices demandés. La qualité de l'école demeure leur priorité et c'est bien dans cette optique qu'elles s'attèlent actuellement à examiner ces propositions.

Les associations doivent évaluer précisément l'impact de ces mesures et rencontrer le Conseil d'Etat afin d'obtenir des éclaircissements. Elles n'ont pas encore pris officiellement position à ce stade, mais elles tiennent à relever certains points qui pèseront dans les discussions annoncées:

- Fribourg figure déjà actuellement parmi les cantons où le taux de remplissage des classes est particulièrement élevé et sa démographie accuse une croissance constante, dépassant régulièrement les

prévisions.

- La qualité de l'enseignement fribourgeois est unanimement reconnu. Les mesures proposées lui porteront atteinte de manière durable.
- Le canton applique une politique de plus en plus restrictive en ce qui concerne l'octroi des mesures d'aides aux élèves en difficulté. Il n'y a plus de «marge» à gagner dans ce secteur et il ne serait pas acceptable que les élèves les plus faibles fassent les frais de cette politique d'austérité. D'autant plus que c'est l'ensemble des élèves qui pâtissent de la situation de surcharge de nombreuses classes.
- D'autres pistes d'économies doivent être explorées et la recherche de recettes financières supplémentaires doit être une nouvelle priorité.

Au demeurant, la FEDE tient à aborder les discussions à venir dans un esprit constructif, mais ferme. Si des économies doivent être faites dans le domaine de la formation, alors les enseignants sont sans doute les mieux placés pour y réfléchir. Ils peuvent de leur côté chercher des moyens d'optimiser le fonctionnement, qui ne péjorent pas la qualité de l'école ni ne remettent en cause tous les acquis. Les différentes associations tiennent surtout à se montrer unies et à parler d'une même voix, pour défendre une école de qualité.

## La formation subit des coupes dans plusieurs cantons

Assainissement des caisses de pension d'un côté, pression budgétaire de l'autre: on peut dire que les enseignants passent à la caisse et plutôt deux fois qu'une. C'est le cas dans plusieurs cantons, où le parlement sonne le hallali et appelle à réduire les dépenses. Hormis chez les Vaudois qui semblent en avoir fini avec les turbulences pour le moment – le grand argentier ayant atteint son objectif depuis que 9 Mia de déficits ont été résorbés (de haute lutte) – les mauvaises nouvelles pleuvent par ailleurs, notamment à Neuchâtel, à

Berne et dans le Valais. Ce dernier canton a fait la une des quotidiens ces derniers temps, suite au plan musclé annoncé par le nouveau chef de l'instruction publique (3% de baisse des périodes d'enseignement et de décharge d'enseignement imposés de façon linéaire dans tous les établissements du canton, de l'enfantine au collège - 78 EQPT passant ainsi à la trappe). Or c'est moins l'ampleur des mesures, que le brutal changement de culture qui a heurté le corps enseignant et qui l'a laissé pour le coup un peu sonné. Contrairement à leurs prédécesseurs, le conseiller d'Etat Freysinger et son chef de service ne semblent même pas connaître la première lettre du mot «dialogue». Les représentants des enseignants n'ont pas été consultés le moins du monde au préalable et le chef du département leur adresse actuellement ses messages par voie de presse... Voilà pour l'ambiance! Au moins les associations d'enseignants et de parents d'élèves se montrent-elles unies dans ce contexte orageux et c'est là un point positif que le président de la Société pédagogique valaisanne tient à souligner. Même son de cloche à Neuchâtel, où les nouvelles ne sont guère réjouissantes en ce début d'année, tant pour les salaires des enseignants que pour leurs conditions de travail. Ce n'est un secret pour personne que ce canton fait face depuis des années à la difficulté d'assainir ses finances. Or l'exercice 2013 s'est révélé plus difficile que prévu, aussi les enseignants se sont-ils vu imposer la nécessité de nouveaux sacrifices (prélèvement de 0,32% sur tous les salaires dès avril 2014) – lesquels ont toutefois été dûment négociés si l'on en croit le syndicat autonome des enseignants neuchâtelois (SAEN). Enfin Berne tient sans doute le triste record des plans d'économie cantonaux. Celui que le parlement a voté fin 2013 est le 15ème en vingt ans et il va affecter principalement l'instruction publique et la santé. 600 postes doivent être supprimés, les secteurs de la formation et du handicap étant les premiers concernés.

**Le «plus beau métier du monde» aurait-il du plomb dans l'aile?**